

18 juillet 2007

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

NRJ GROUP

(Eurolist)

Par courrier du 17 juillet 2007, la société anonyme Tocqueville Finance (8, rue Lamennais, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds communs de placement dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 13 juillet 2007, par suite d'une acquisition d'actions sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société NRJ GROUP et détenir pour le compte desdits fonds, 5 064 025 actions NRJ GROUP représentant autant de droits de vote, soit 5,86% du capital et 3,31% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 86 480 704 actions représentant 152 808 808 droits de vote.